



# PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 05 juin 2021

### COVID-19

#### **La vaccination ouverte à tous les adultes : les centres en Moselle mobilisés**

La campagne vaccinale en Moselle contre la COVID-19 a d'ores et déjà permis de protéger plus de 431 002 personnes, soit 41,6 % de la population mosellane, ont pu bénéficier d'au moins une première dose de vaccin.

209 546 personnes, soit 20,2 % de la population mosellane, ont pu bénéficier de deux doses de vaccins.

Afin de poursuivre cette dynamique, la hausse des dotations en vaccins les prochaines semaines va permettre une nouvelle accélération de la vaccination.

La vaccination se poursuit dans les centres de vaccination du département (liste disponible sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr)) avec une mobilisation importante des professionnels de santé et des communes.

La vaccination est ouverte depuis le 31 mai pour les personnes âgées de plus de 18 ans qui peuvent réserver un créneau de vaccination sur [sante.fr](http://sante.fr). A compter du 15 juin, les jeunes de 12 à 18 ans pourront également se faire vacciner, dont les modalités seront précisées très prochainement.

A l'approche des congés d'été, la population éligible est ainsi largement appelée à prendre rendez-vous pour se faire vacciner. Pour faciliter cette vaccination estivale, le ministre de la santé a annoncé cette semaine que les personnes souhaitant se faire vacciner pendant l'été pourront bénéficier d'un délai ajustable pour la seconde dose entre 5 à 7 semaines après la première injection pour les vaccins ARNm soit Pfizer et Moderna. Ces mêmes délais pourront s'appliquer à la vaccination en ville, à l'exception du vaccin AstraZeneca dont le délai reste inchangé pour la seconde dose. Cependant, la deuxième injection doit toujours s'effectuer au même endroit que la première injection.

Ainsi, il sera possible de prendre le rendez-vous après la piqûre initiale, entre 35 jours et 49 jours.

**Des créneaux sont encore disponibles en Moselle, en particulier dans les centres de vaccination de Courcelles-Chaussy, de Metz-Belle Isle (UNEOS), de Sarrebourg (COSEC) et de l'hôpital d'instruction des armées Legouest de Metz.**

- **Pour prendre rendez-vous :** en ligne sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) ou par téléphone : 03 87 345 345.

La vaccination permet d'éviter de développer des formes graves de la COVID 19 et limite la transmission du virus. Elle permettra aussi à compter du 9 juin d'avoir accès à un certain nombre d'établissements et d'activités dès lors que plus de 1000 personnes seront regroupées. En outre il permettra de faciliter les conditions de voyage à l'étranger cet été : [www.moselle.gouv.fr/Actualites/Pass-sanitaire-ce-qui-est-prevu-a-partir-du-9-juin-2021](http://www.moselle.gouv.fr/Actualites/Pass-sanitaire-ce-qui-est-prevu-a-partir-du-9-juin-2021)).

#### **Les mesures toujours en vigueur en Moselle**

Les mesures prises par Laurent Touvet, préfet de la Moselle, en concertation avec les élus et l'Agence régionale de santé Grand Est, continuent de s'appliquer :

- Port du masque obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus dans les communes de plus de 2500 habitants et les communes de Illange, Moyeuvre-Petite, Pierrevillers, Ranguieux,

Richemont, Ranguieux, Rosbruck et Willerwald entièrement entourées par des communes de plus de 2500 habitants ;

- Port du masque obligatoire dans toutes les communes sur les marchés et lors des rassemblements ;
- Interdiction de la consommation d'alcool dans l'espace public et sur la voie publique, y compris dans les parcs et jardins publics, sur le territoire des communes de plus de 10 000 habitants, et de Longeville-lès-Metz à l'exception des terrasses des bars, cafés, hôtels et restaurants.

La levée progressive des contraintes sanitaires ne doit pas exclure une application stricte des mesures sanitaires et gestes barrière.

Continuons à appliquer ces mesures, en maintenant les gestes barrières et allant tous se faire tester et vacciner !

**- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -**